



Le petit courrier de Laimont et Fontenoy

Infos communales

- Une classe a été créée pour la rentrée 2009. Elle sera implantée à Chardogne Cette création permettra de constituer des classes avec des effectifs moins nombreux :

Laimont (TPS & PS, MS & GS)

Neuville (CP & CE1)

Chardogne (CE2, CM1 & CM2).

- Arasement des chemins du territoire : des travaux d'entretien ont été réalisés afin d'éviter leur dégradation et faciliter l'écoulement des eaux de pluie.



Eratum : dans le petit journal 2009, nous avons omis de mentionné dans la rubrique nourrices agréées : Madame Vesel (03,29,70,56,73).

Vous le savez, la boulangerie a désormais de nouveaux acquéreurs. Pour la famille Nicolas, c'est d'abord une reconversion. Ils nous expliquent leur parcours:

- Nous avons, mon épouse et moi une activité professionnelle. Elle travaillait à la préfecture, moi, chez Evobus à Ligny en tant qu'électricien. J'ai suivi une formation au Fongecif à Nancy (CAP), puis un stage de meunerie pour obtenir l'agrément « COPALINE ». Aujourd'hui je possède le statut d'artisan boulanger.

-L'installation s'est-elle bien déroulée?

- Nous avons quitté notre maison neuve avec des regrets pour venir ici. En arrivant, il y avait des travaux à entreprendre. Nous avons dû changer le four, effectuer les mises aux normes de sécurité. Aujourd'hui, je réfléchis à la création d'un laboratoire de pâtisserie.



*Monsieur et madame Nicolas vous accueillent du lundi au vendredi * 6h00-12h30 et 16h00-19h00. Le samedi et dimanche : 6h00-12h30.*

Fermeture le mercredi

- Question pratique, avez-vous un conseil à donner?

- Pour vos viennoiseries, pâtisseries ou autres pâtés lorrains, pensez à passer commande la veille ou par téléphone (03.29.78.81.39).

-Un mot pour finir :

-Très heureux d'être ici, nous espérons bien sûr, satisfaire nos clients.

Dépôt de déchets verts :

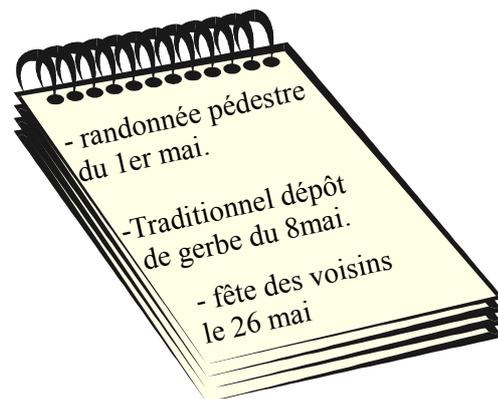
Nous rappelons que pour toutes vos coupes d'arbuste, la société Sita met gracieusement à la disposition des Limounis, une benne située route de Reims. La clé est à demandée à l'accueil Sita aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également déposer vos déchets de taille d'arbuste dans l'enclos communal situé rue du poirier Moraudel: ouverture les mardi et vendredi de 13h30 à 14h30 ou le samedi de 10h30 à 11h30.

La clef est à retirer auprès du secrétariat de mairie.

La déchetterie de Revigny est également à votre disposition.

Nous rappelons qu'il est interdit d'abandonner sur la voie publique ou d'incinérer tous types de déchets ménagers (déchets verts compris).



Internet : De LAIMONT à NEW YORK...

On trouve aujourd'hui sur le web des outils amusants, souvent instructifs qui peuvent s'avérer très utiles parfois. C'est le cas de « Google Earth », un logiciel à télécharger gratuitement qui nous permet de disposer de vue aérienne de n'importe quel endroit de la planète.



Vous reconnaitrez peut-être sur la vue aérienne ci-contre notre village Meusien. Les fonctions du logiciel permettent par exemple de suivre une route, un chemin, mesurer des distances ou des parcours de randonnées.

Cependant, la résolution des images de notre région assez médiocre, permet tout juste de distinguer les habitations.

La visite en 3 dimensions devient plus attractive dès lors qu'on commence à survoler des villes plus importantes. La place d'armes et la collégiale Notre Dame à Vitry le François modélisées numériquement est un spectacle saisissant (*fonction bâtiments 3D*).

Bien sûr, la curiosité vous portera à survoler notre chère capitale. Le spectacle est alors un pur bonheur avec ses photos panoramiques à 360° de tous les monuments et rues principales (*fonction street view*).

Les images en haute résolution permettent de zoomer finement. Une description de chaque monument est donnée sur simple clic. Une trentaine de villes françaises bénéficient des mêmes outils.



Les sites à découvrir sont multiples. Trouver la place rouge à Moscou ou la Statue de la Liberté est un véritable jeu d'enfant. Les gratte-ciels de New York apparaissent majestueux. L'agitation des rues devient palpable.

Tout cela, sans sortir de Laimont.

Un outil pédagogique et une belle invitation au voyage en somme!

N'hésitez pas également à consulter notre site « www.laimont.fr ». Vous y trouverez de nouveaux dossiers émanant de la photothèque, un peu d'histoire sur le village, des documents municipaux ou des informations touristiques ainsi qu'un lien vers « copy.fr ».

Pour le bien-être de tous...

Le printemps s'installe. C'est le moment d'organiser vos petits travaux d'extérieur dans le respect des règles de bon voisinage. Merci de veiller à ces quelques règles de bon sens pour le bien-être de tous.

En raison de la gêne sonore occasionnée, les horaires de tonte en Meuse définis par arrêté préfectoral sont les suivants:

Du lundi au vendredi

8h00-12h00 et 14h00-20h00.

Les samedis

9h00-12h00 et 14h00-19h00.

dimanches et jours fériés

10h00-12h00.

L'utilisation de tondeuses, motoculteurs ou tronçonneuses en dehors de ces horaires est donc interdit.



Dans l'intérêt de la sécurité publique, nous rappelons aux propriétaires d'animaux domestiques qu'il est interdit de les laisser divaguer sur la commune.

En outre, les aboiements incessants de chiens sont considérés comme « trouble de voisinage ».

Des solutions existent pour éviter à votre animal d'aboyer en votre absence. renseignez-vous!

